



**Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de Limoges**

*Local F.S.U.
Maison des Associations et des Syndicats
11 rue de Braconne
23000 GUERET
☎ 05 55 41 16 32
Courriel : snes23@laposte.net*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Glasnost et Perestroïka

Lors du CDEN du 30 janvier dernier, Madame l'Inspectrice d'Académie a refusé de nous communiquer les dotations horaires et les effectifs attendus dans les collèges du département au prétexte que ça relevait de la carte scolaire. Le rectorat semble adopter la même ligne de conduite.

L'administration ne semblant pas vouloir jouer la transparence, les syndicats du second degré de la FSU 23 sont partis à la recherche de ces informations avec l'aide de nos correspondants dans les établissements et des collègues des autres syndicats de la FSU (SNUipp, SNEP, SNICS, SNUEP).

A ce jour, nous avons tous ces éléments en ce qui concerne les collèges et les LGT.

Pour ce qui est des collèges, les prévisions rectorales annoncent une perte de 47 élèves dans les collèges (hors Ulis et SEGPA) et de 3 classes par rapport aux prévisions de février 2013 (et de 64 par rapport au constat effectué par le rectorat au 4 octobre 2013). Les dotations horaires des collèges diminuent de 75 heures, soit l'équivalent de 4 postes.

Depuis 1985, il n'y a plus de seuil réglementaire pour la création d'une classe. Avec les nombreuses suppressions de postes de ces dernières années, le seuil théorique du rectorat est passé à 30 élèves. Mais il n'est que théorique, et il semblerait que le rectorat minore les effectifs lorsque les établissements dépassent ce seuil ou qu'il n'en tienne pas compte.

30 élèves dans certaines classes doivent, certainement, d'après nos édiles, être des conditions d'apprentissage adéquates pour les élèves.

Sur les 18 collèges, cette politique rectorale pose problème dans 10 établissements :

- Ahun : 33 élèves pour une classe en cinquième.
- Aubusson : deux classes de cinquième (58 élèves) alors que les sixièmes sont, actuellement, au nombre de 65.
- Auzances : le constat du 4 octobre 2013 fait apparaître 31 élèves en cinquième (pour une classe) et le rectorat n'en prévoit que 30 en quatrième, toujours pour une classe.
- Bonnat : la seule classe de quatrième sera à 29 élèves (les cinquièmes sont, actuellement, 29, tiens pas de déperdition !).

- Chambon : deux classes de sixièmes seraient à 29 élèves et deux classes de troisièmes à 30 élèves alors que le constat d'octobre indique 65 élèves en quatrième.
- Châtelus : une classe de quatrième à 29 élèves alors que les cinquièmes sont actuellement à 30 pour deux classes.
- Crocq : le collège a, actuellement, 34 sixièmes pour une seule classe (partiellement dédoublée), et le rectorat ne prévoit que 30 cinquièmes l'année prochaine.
- Nadaud : pour 5 classes, il y a actuellement 128 élèves en quatrième qui ne seraient plus que 113 (4 classes) en troisième.
- St Vaury : 62 élèves de sixième (constat d'octobre) pour 3 classes deviendraient 58 élèves en cinquième dans deux classes.
- La Souterraine : le rectorat prévoit 113 élèves de sixième pour 4 classes alors que 126 élèves seraient attendus. En quatrième (122 élèves lors du constat d'octobre 2013 pour les élèves de cinquième pour 5 classes), le rectorat ne prévoit que 118 élèves et 4 classes.

Comme pour Crocq, pour cette année scolaire, les dotations horaires ne seront ajustées qu'en juin en fonction des effectifs et le tout en heures supplémentaires. Quadrature du cercle : soit vous acceptez de meilleures conditions de travail et prenez des heures supplémentaires, soit vous enseignez avec des effectifs proches ou supérieurs à 30.

D'après les prévisions rectorales, récoltées par nos soins, 18 élèves de plus sont prévus pour les cinq lycées généraux et technologiques du département par rapport au constat d'octobre (et 25 par rapport aux prévisions de l'année dernière).

Conséquence de la "fuite" organisée, par l'Inspectrice d'Académie, des élèves vers des établissements d'académies limitrophes, il y a certainement une minoration du nombre réel d'élèves prévus en seconde l'année prochaine. Cette pratique des services départementaux de l'Éducation Nationale sert de prétexte à la baisse globale des moyens alloués aux lycées du département. Ainsi on constate une diminution de 53 heures par rapport à la dotation initiale de février 2013 et 81 heures par rapport à la dotation finale, soit une perte de 3 à 5 postes... et de deux classes au lycée Pierre Bourdan. Le taux d'heures supplémentaires pour ces 5 lycées (ce qui évite des créations de postes) passe de 12,53 % à 13,41 %. Ainsi, certains collègues auront des compléments de service dans un autre établissement ...alors que dans un même temps, on demande aux collègues de la même discipline de couvrir les besoins locaux en HSA.

De plus, en conseil d'administration, au prétexte que rien n'est figé, certains chefs d'établissements préfèrent ne pas faire voter la répartition des heures et repoussent ce vote en juin.

Nous vous invitons à assister aux deux rassemblements concernant les lycées guéretois :

- **Mardi 18 Février 2014 de 12h30 à 14h devant le lycée Jean Favard**
- **Jeudi 20 Février 2014 de 12h30 à 14h devant le lycée Pierre Bourdan**

A Guéret, le 16 février 2014

Contacts :	Trémur DUVAL (SNES/FSU)	05 55 62 34 98 /06 86 06 25 62
	Olivier LANDAN (SNES/FSU)	06 60 86 26 10
	Annette DURIN (SNEP/FSU)	06 82 42 25 23